
Pétition du conseil général de Puylaurens (Tarn), réclamant l'organisation de fêtes populaires décadaires au comité d'instruction publique, lors de la séance du 10 ventôse an II (28 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Pétition du conseil général de Puylaurens (Tarn), réclamant l'organisation de fêtes populaires décadaires au comité d'instruction publique, lors de la séance du 10 ventôse an II (28 février 1794). In: Tome LXXXV - du 26 pluviôse au 12 ventôse an II (14 février au 2 mars 1794) pp. 553-554;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1964_num_85_1_32757_t1_0553_0000_10

Fichier pdf généré le 15/05/2023

Patrie qu'en vous invitant de nouveau à demeurer à votre poste jusqu'à ce que le Gouvernement républicain soit consolidé. Demeurez y fermes et impassibles, fidèles Montagnards, n'éroussez pas le glaive révolutionnaire, que la paix et la clémence ne soit à l'ordre du jour que lorsque le dernier des conspirateurs aura porté sa tête liberticide sur l'échafaud.

Vive la République, Vive la Montagne. S. et F.»

J.J. BLANCHARD (*présid.*), S. JALLABERT (*secrét.*),
BONNEVIE (*secrét.*), PICHON fils aîné (*secrét.*).

13

La municipalité provisoire de St.-Romain, réduite aux deux tiers, et par conséquent insuffisante pour remplir les devoirs qui lui sont confiés, prie la Convention nationale de pourvoir à son complément, afin que la chose publique n'éprouve aucun retard dans ses opérations.

Elle annonce encore à la Convention que les commissaires nommés par elle, à l'effet de recueillir l'argenterie de leur ci-devant église, en ont déposé au conseil-général assemblé 7 marcs 7 onces pour en faire l'offrande à la patrie, ainsi que 167 livres de cuivre et 214 livres de fer.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de salut public (1).

[St.-Romain, s.d.] (2)

« Citoyen président,

La municipalité provisoire de Saint-Romain fut renommée le 29 septembre dernier, vieux style, par les représentants Lacroix, Legendre et Louhet, elle ne le fut pas complètement puisqu'il y manquait un notable; depuis ce temps et en vertu de la loi du 14 frimaire plusieurs membres ont fait l'option de la place d'officiers de la garde nationale dont ils étoient pourvus auparavant, ce qui nous réduit (en)viron aux deux tiers, encore de ce nombre partie est cultivateur éloigné du bourg et partie subsiste de son travail de manière, Citoyen, que dans les affaires urgentes, ils ne peuvent être à portée de nous aider, nous sommes tous des véritables sans culottes, nous voulons le bien comme toi et nous craignons, vu notre petit nombre de ne pouvoir suffire à l'abondance du travail, car nous t'observerons, Citoyen, que le marché nous occupe toutes les semaines cinq à six officiers, ainsi tu vois, Citoyen, qu'il est urgent et très urgent, que nous soyons complétés. Fais envisager notre position aux Législateurs prudents et sages qui t'environnent et nous nous recommandons à leur bienveillance comme à la tienne. S. et F. ».

SERRE (*not.*), LAMBERT (*off. mun.*), DEVAUX (*off. mun.*), LAPRAINE (*maire provisoire*),
Pierre FOSSARD

(1) P.V., XXXII, 318. B^{1^{re}}, 18 vent. (1^{er} supplt); M.U., XXXVII, 329.

(2) D XLII 12, doss. 171.

14

Les communes de Montrond et de Neuville, district d'Alençon, département de l'Orne, instruisent la Convention nationale que, revenues des erreurs du fanatisme, elles lui font hommage des objets qui servoient au culte. Ces communes, pénétrées de respect pour la Convention, lui renouvellent le serment de vivre libres ou de mourir.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

15

Le conseil général de Puy-Laurens, district de Lavaur, département du Tarn, écrit à la Convention nationale que le fanatisme a beaucoup perdu de son empire sur les habitans de cette commune : 34 marcs d'argenterie ont été envoyés au district pour les faire passer à la monnaie de Toulouse.

La Convention nationale décrète la mention honorable, l'insertion au bulletin et le renvoi de la pétition au comité d'instruction publique (2).

[Puy-laurens, 30 niv. II] (3)

« Représentans du peuple,

Nous ne vous dirons pas que le fanatisme est tout à fait éteint dans notre commune, mais nous pouvons vous assurer qu'il a perdu bien de sa force et de son empire puisque nous venons de lui enlever ses armes sans qu'il ait opposé la moindre résistance. Trente quatre marcs d'argent ont été le butin de cette victoire, nous les avons envoyés au district de Lavaur pour les faire passer à la monnaie de Toulouse et nous vous envoyons la reconnaissance, non pas pour faire ostentation de notre offrande, mais parce que nous pensons que vous, qui dirigez la marche de la philosophie dans cette révolution; vous devez être instruit dans les progrès qu'elle fait et des succès qu'elle obtient afin que vous puissiez vous rendre compte de ce qui vous reste à faire encore pour la faire arriver à son triomphe.

Une autre victoire de la Raison que vous ne devez pas ignorer c'est que tous les cultes de notre commune composés d'environ 5 à 6 000 âmes, ont cessé, sans plaintes, ni murmures de la part de personne, ce n'est pas peut-être la preuve d'une indifférence totale sur cet objet, mais cela prouve au moins que l'ardent attachement qu'on lui portoit autrefois est de beaucoup refroidi et que le peuple peut être amené sans tant d'efforts au culte de la Raison, le seul digne des républicains, le seul convenable à un gouvernement fondé sur la philosophie, que fait donc le comité d'instruction publique? Pourquoi ne saisit-il pas ce moment pour y attacher le peu-

(1) P.V., XXXII, 319. B^{1^{re}}, 18 vent. (1^{er} supplt); M.U., XXXVII, 329.

(2) P.V., XXXII, 319. B^{1^{re}}, 18 vent. (1^{er} supplt); J. Sablier, n^o 1169.

(3) F^{1^{re}} 1010^A, pl. 3, p. 2616. Attestation du don par le distr. le 16 niv. II.

ple en organisant pour chaque décade une fête nationale qui lui en inspire le goût.

Représentants c'est lorsque la philosophie aura porté partout sa lumière qu'il ne sera plus besoin de fête ni de spectacle pour porter les hommes au bien et les attacher à la République, mais aujourd'hui encore que leur raison inculte les laisse livrer à l'empire de leurs sens et à tous les préjugés de l'ignorance, c'est par des spectacles et l'instruction qu'il faut les y amener, il faut faire connoître la vérité et environner d'alentours aimables et attrayans les objets vers lesquels nous voulons tourner leur affection.

Organisez donc une fête populaire pour chaque décade, organisez votre plan d'instruction publique et qu'il soit mis sans retard en activité ».

RERON (*maire*), MAFFRÉ (*secrét.-greffier*).

16

Les maire et officiers municipaux de la commune et chef-lieu de canton de Blaison, au district d'Angers, annoncent à la Convention nationale qu'ils ont envoyé au district 30 marcs 5 onces d'argenterie, 4 cloches et 75 livres de cuivre; que deux prêtres desservant leur cidevant paroisse viennent d'abdiquer. Demain, ils envoient au district 40 chemises, 2 draps, de la charpie, du linge et 50 l. 2 s. provenant des offrandes faites par les pauvres sans-culottes de la commune. Ils ont célébré la réduction de l'infâme Toulon, et demandent à la Convention nationale un instituteur de morale.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité d'instruction publique (1).

17

Le citoyen Jay, de la commune de Libourne, fait don à la patrie de la pension qui lui étoit accordée comme contrôleur supprimé, ainsi que de trois années d'arrérages qui lui sont dues.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

18

La société populaire du canton d'Azay (3), district d'Indremont, félicite la Convention nationale sur ses travaux, l'invite à rester à son poste et lui fait part que le citoyen Lassiboire, maire de la commune d'Azay, s'est engagé de nourrir, entretenir et loger un volontaire infirme.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

(1) P.V., XXXII, 319. Bⁱⁿ, 10 vent. et 18 vent. (1^{er} suppl^t).

(2) P.V., XXXII, 319. Bⁱⁿ, 13 vent. (suppl^t); *J. Sablier*, n° 1169.

(3) Azay-le-Ferron (Indre).

(4) P.V., XXXII, 319. Bⁱⁿ, 10 vent.; *J. Sablier*, n° 1169.

[Azay-le-Ferron, 7 pluv. II] (1)

« Citoyens représentants,

La reprise de l'infâme Toulon, et Landau purgé de la horde coalisée, ont été les heureux auspices sous lesquels nous avons formé notre société populaire: mille cris d'allégresse ont retenti de toutes parts et le premier élan de nos cœurs s'est manifesté par un arrêté portant qu'il vous seroit faite une adresse de félicitation avec invitation de rester à votre poste: nous remplissons donc ce vœu en vous offrant le tribut de notre reconnaissance, vous conjurant, ô pères de la patrie, ne pas abandonner le gouvernail que vous n'avez coulé bas les traîtres et les malveillants puisque c'est le seul moyen de conduire le navire au port du bonheur.

Nous n'avons encore à vous offrir en faveur de la patrie qu'un trait de bienfaisance de la part du citoyen Lassiboire, un de nos membres, et maire de cette commune, qui dans la séance du 23 nivôse s'est engagé de nourrir, entretenir et loger un volontaire infirme, non aveugle, et pris par préférence parmi ceux de la commune, s'il en est dans ce cas, chargeant sa succession de remplir cette obligation vraiment républicaine. Puisse cet exemple être imité ».

LELOULE (*présid.*), LASSIBOIRE, PALET, F. BOUQUIN, J. BOYER, LOUIS MARIE, BRUN, Pierre BERGE, PASSOT, BAUCHÉ, DENIS, DENIS fils, DENIS GABARD, DENIS le jeune, PESSET, J. BOYTARD fils, DEBERGE, MOMELET, Guillaume DESSOUELLES (*secrét.*), MOREAU (*secrét.*).

19

La société républicaine de Charly-sur-Marne écrit à la Convention nationale que le gouvernement révolutionnaire étoit l'unique moyen de faire rentrer les malveillants dans la poussière. « Quant à nous, citoyens représentants, disent les membres de cette société, nous ne cesserons de bénir vos travaux, de combattre les ennemis et de secourir nos braves défenseurs ».

Une souscription qu'ils ont ouverte a produit 150 chemises et 17 livres de charpie.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Charly-sur-Marne, 15 pluv. II] (3)

« Citoyens représentants,

Vous avez établi la République sur des bases solides, vous venez de créer un gouvernement révolutionnaire pour faire rentrer tous les malveillants dans la poussière; nous vous en félicitons.

Continuez vos travaux illustres, Montagnards, jusqu'à ce que tous les tyrans soient anéantis; vous aurez mérité la récompense de tout le genre humain.

Quant à nous, citoyens, nous ne cesserons de bénir vos travaux. Combattre avec courage tous les ennemis de la chose publique, secourir nos

(1) C 295, pl. 987, p. 8.

(2) P.V., XXXII, 320. Bⁱⁿ, 13 vent. (suppl^t); *M.U.*, XXXVII, 171; *J. Sablier*, n° 1169.

(3) C 293, pl. 964, p. 15.